



Perturbation des fréquentations touristiques et crises au Mali de 1990 à 2020 : insécurité et risque sanitaire Covid-19

Dr. Moussa dit Martin Tessougue

DER Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG),
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n20p141](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n20p141)

Submitted: 13 May 2022

Accepted: 10 June 2022

Published: 30 June 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Tessougue M.D.M. (2022). *Perturbation des fréquentations touristiques et crises au Mali de 1990 à 2020 : insécurité et risque sanitaire Covid-19*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (20), 141. <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n20p141>

Résumé

Cette étude, observe les perturbations des flux touristiques au Mali de 1990 à 2020. Le Mali est un pays politiquement agité et soumis à une crise sécuritaire sans précédent depuis 2012. La crise de la pandémie de la COVID 19 depuis décembre 2019, s'y est ajoutée. Il en résulte que les activités touristiques sont gelées. Les flux touristiques internationaux, tarissent pour la destination « Mali ». L'objectif de cet article vise à analyser les régressions de fréquentations touristiques dans les bases de données statistiques du Mali de 1990 à 2020, suite aux crises sécuritaires et risque sanitaire de la COVID-19. La méthodologie, en plus des recherches bibliographiques, s'appuie essentiellement sur la compilation et l'analyse des données annuelles des statistiques touristiques du Mali. Grâce, au logiciel « Excel », certains indicateurs ont été appréciés de 1990 à 2020. Il s'agit de : la variation annuelle des arrivées et des nuitées, l'évolution du parc hôtelier et de la capacité d'hébergement en nombre de chambres, la variation du taux d'occupation (TO) et de la durée moyenne de séjours (DMS) et enfin du classement du top 5 des pays émetteurs de touristes en direction du Mali. Les résultats révèlent que les arrivées et les nuitées ont évolué respectivement, a une raison annuelle de 8,36% et de 8,32% de 1990 à 2008. Cependant de 2008 à 2020, les arrivées régressent annuellement de 19,56% et les nuitées baissent annuellement de 20,37%. Certes le parc hôtelier et le nombre de chambres augmentent régulièrement et respectivement de 9,37% et de 7,57% de 1990 à 2020. C'est aussi durant cette période que le taux d'occupation (TO) se chiffre en moyenne

à 13,66% et la durée moyenne de séjours (DMS), s'établit à 2 jours. De 1990 à 2020, la France avec une part de marché de 40%, demeure le principal pays émetteur de visiteurs internationaux au Mali.

Mots clés : Statistiques touristiques, évolution, crise, insécurité, COVID 19, Mali

Disruption of Tourist Visits and Crises in Mali From 1990 to 2020: Insecurity and Health Risk of Covid-19

Dr. Moussa dit Martin Tessougue

DER Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG),
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)

Abstract

This study observes the disruption of tourist flows in Mali from 1990 to 2020. Mali is a politically turbulent country and subject to an unprecedented security crisis since 2012. The crisis of the COVID 19 pandemic since December 2019, is added. As a result, tourism activities are frozen. International tourist flows are drying up for the destination "Mali". The objective of this article aims to analyze the regressions of tourist visits in the statistical databases of Mali from 1990 to 2020, following the security crises and health risk of COVID-19. The methodology, in addition to bibliographical research, is essentially based on the compilation and analysis of annual data from Mali's tourism statistics. Thanks to the "Excel" software, certain indicators were assessed from 1990 to 2020. These are: the annual variation in arrivals and overnight stays, the evolution of the hotel stock and the accommodation capacity in number of rooms, the variation in the occupancy rate (TO) and the average length of stay (DMS) and finally the ranking of the top 5 countries sending tourists to Mali. The results reveal that arrivals and overnight stays have evolved respectively at an annual rate of 8.36% and 8.32% from 1990 to 2008. However, from 2008 to 2020, arrivals decline annually by 19.56% and overnight stays fall by 20.37% annually. Admittedly, the hotel stock and the number of rooms increase regularly and respectively by 9.37% and 7.57% from 1990 to 2020. It is also during this period that the occupancy rate (TO) amounts on average to 13.66% and the average length of stay (DMS) is 2 days. From 1990 to 2020, France with a market share of 40%, remains the main source of international visitors to Mali.

Keywords: Tourism statistics, evolution, crisis, insecurity, COVID 19, Mali

Introduction

L'Organisation Mondiale du Tourisme en 2007, définit, le tourisme comme : « Un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques. » (Chaire du Tourisme Transat, 2012, p. 19). « La statistique ne comptant comme touristes que ceux qui passent au moins une nuit à l'extérieur, la nuitée est devenue la base du comptage officiel » (T. Hobbes, 2017, p. 21).

La complexité du tourisme tient au fait que, contrairement à d'autres branches de l'activité économique, plus circonscrites, il est un résultat hétérogène de plusieurs activités. Tout comme il peut être la cause première des activités économiques connexes ou voire même être une cause subséquente à d'autres activités économiques situées en amont. La Chaire du tourisme Transat, (2012, p. 5), accepte que : « Le tourisme a pour objet une production et une consommation de biens et de services hétérogènes qui concourent à la satisfaction des besoins de touristes et de non-touristes (produits alimentaires, vêtements, transports, hébergements, loisirs, etc.) ».

Que ce soit pour produire une politique touristique, gérer son entreprise au quotidien, assurer la promotion d'une destination ou rendre compte des impacts du tourisme sur son milieu, l'utilisation de données pertinentes permet de mieux prévoir, planifier, intervenir et mesurer les résultats (Chaire du Tourisme Transat, 2012, p. 6).

Pour allouer les bons efforts de promotion ou d'investissement aux bonnes activités ou pour établir un retour d'expérience efficace, il est donc essentiel de disposer des statistiques les plus fiables et les plus pertinentes que possible à des échelles adaptées de temps (saison, journée, voire quart d'heure pour certains événements) ou d'espace (de la région au quartier d'une ville) (O. Ondet, 2015, p. 78).

L'une des motivations les plus fortes pour la production de données et d'informations tient à l'utilité qu'elles présentent pour la prise de décisions fondées sur l'analyse des faits. Pour être pertinentes, les statistiques doivent répondre à une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : avoir de nombreux utilisateurs ; être essentielles à l'accomplissement de la mission de plusieurs organisations ; favoriser le commerce ou le développement ; provoquer des réactions sur les marchés au moment de leur publication ; et créer des inégalités ou une asymétrie de l'information lorsqu'elles ne sont pas disponibles (Nations Unies, 2018, p.7).

Compte tenu des services hétérogènes que le secteur touristique produit pour satisfaire une clientèle venue de plusieurs pays et continents, il va sans dire que tout évènement géopolitique, géoéconomique, géostratégique qui naît en un point de la planète impacte favorablement ou défavorablement, l'essor du tourisme en cette période de mondialisation. En cela, le Mali ne peut nullement faire exception. Cependant, le Mali après avoir vécu une rébellion en 1963-1964 a de la peine à maîtriser les rebellions récurrentes depuis 1990 qui s'amplifient avec l'expansion des groupes armés terroristes et islamiques dans les régions Nord du pays.

En début 2012, le Mali a connu la crise sécuritaire la plus grave depuis son accession à la souveraineté internationale ; il s'agit de l'occupation des régions du Nord par des groupes indépendantistes, djihadistes et terroristes. « Début 2012, le retour de centaines de Touareg armés de Libye précipite l'éclatement d'une rébellion. Iyad Ag Ghali et d'autres notables Ifogha fondent alors Ansar ed-Dine, qui fait cause commune avec al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi) et récupère la majeure partie des combattants des rebelles indépendantistes » (W. Lacher, 2019, p. 24). En fin 2012, ces groupes se sont emparés de plus de la moitié du territoire national. Cet état de fait désaxe l'activité touristique anéantissant du coup toutes les politiques et stratégies de développement touristique, entreprises depuis des années par les plus hautes autorités du pays.

Le Mali, n'a toujours pas retrouvé d'accalmie politique car la crise sécuritaire censée être anéantie par l'intervention des forces françaises et onusiennes depuis 2013 et 2014 ne fait que s'enliser. C'est ainsi que le 18 août 2020, un groupe d'officiers supérieurs, sous la direction du Colonel Assimi GOITA, renverse le président élu en 2013 M. Ibrahim Boubacar KEITA.

En plus de l'insécurité, le Mali à l'image des autres pays du monde est fortement affecté à partir de 2020 par la pandémie de la COVID-19. En mai 2020, l'OMT fait le triste constat que 75% des destinations mondiales avaient complètement fermé leurs frontières, ce qui avait mené à un arrêt total du tourisme international. Dans la région africaine, ce pic s'observait un mois après, soit en juin 2020, lorsque 85% des destinations avaient complètement fermé leurs frontières aux touristes internationaux. Des différences considérables s'observent dans le continent africain au niveau sous régional. Dans l'Afrique de l'Ouest, auquel appartient le Mali, dès le 1er juin 2021, 56% des destinations avaient complètement barricadé leurs frontières, alors que la moyenne dans tout le continent africain avait atteint 19% (OMT, 2021, p. 10). Cette étude s'interroge sur : comment les crises sécuritaires et risque sanitaire de la COVID 19 ont-elles impacté sur les fréquentations touristiques du Mali de 1990 à 2020 ?

L'objectif de cet article vise à analyser les régressions des fréquentations touristiques au Mali de 1990 à 2020, suite aux crises sécuritaire et risque sanitaire de la COVID 19.

L'hypothèse, stipule que sans ces crises (insécurité et COVID-19), la destination malienne pourrait compter en 2020, un flux touristique se chiffrant à plus de 600 000 arrivées.

1. Methodologie

1.1. Collecte et traitement des données

Il a été procédé à la compilation des statistiques annuelles fournies par l'Administration Nationale du Tourisme au Mali de 1990 à 2020. Parmi ces données disponibles, le privilège a été accordé aux statistiques des fréquentations touristiques dans les différents établissements d'hébergement, assimilés aux hôtels. « Les hôtels comprennent les hôtels, aпарthôtels, motels, relais pour routiers, hôtels situés sur la plage, clubs où l'on peut résider et établissements analogues avec services hôteliers plus complets que la préparation du lit de chaque jour et le nettoyage des installations sanitaires et de la chambre » (OMT, 2000, p. 24). Ainsi, pour cette recherche, le choix a porté sur certains indicateurs : flux des arrivées et des nuitées, évolution du parc hôtelier, taux d'occupation hôtelier, durée moyenne de séjour et enfin classement des tops 5 des marchés émetteurs ; sont ici exposés pour apprécier la distorsion des séries statistiques suite aux crises sécuritaire et sanitaire de la COVID 19. Les données de base des statistiques touristiques ont été analysées grâce au logiciel « Excel » pour quantifier les différents indicateurs ci-dessus cités.

❖ Flux des arrivées et nuitées

Le traitement des flux des arrivées et nuitées, passe par l'appréciation de leur évolution annuelle de 1990 à 2020. La formule utilisée à cet effet est : *Taux d'évolution des arrivées ou des nuitées = $((P_n/P_{n-1})-1) * 100$* . P_n , signifie l'effectif de l'année en cours ; P_{n-1} représente l'effectif de l'année précédente ; 1 équivaut à la constante ; *100 pour exprimer la proportion en pourcentage.

Les calculs des flux moyens ont été opérés en divisant le nombre total des arrivées ou nuitées par le nombre total des années de la période de l'observation soit 31 ans de 1990 à 2020.

La raison de progression ou de régression des effectifs en différentes périodes au sein de la série statistique a été calculée par la formule suivante, énoncée par M. TOM, (2017, p. 15) :

$$r = ((l_n(P_n/P_o)))/(T2-T1).$$

Dans cette formule : l_n = logarithme népérien ; P_n = Effectif en dernier temps ; P_0 = Effectif au premier temps ; T_2 = Dernier temps ; T_1 = Premier temps.

Pour effectuer les projections des arrivées et des nuitées, la formule utilisée est :

$$P_n = P_0 (1+r)^n.$$

Pour cette formule : P_n représente le nombre des arrivées en temps futur (n) ; P_0 désigne le nombre initial des arrivées ; 1 représente la constante ; r équivaut à la raison et n le nombre d'écart en années entre le temps 2 et le temps 1.

Le concept fondamental dans la classification des visiteurs internationaux par lieu d'origine est le pays de résidence et non la nationalité. Les étrangers résidents dans un pays sont assimilés aux autres résidents dans les statistiques du tourisme émetteur. Les ressortissants d'un pays résidents à l'étranger qui reviennent dans leur propre pays, pour une visite temporaire, sont considérés comme des visiteurs non-résidents, bien qu'il puisse être utile de les compter à part dans certaines étude (OMT, 2000, p. 10).

Les flux touristiques sont l'outil de mesure privilégié par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) pour comparer et classer les destinations quant à leur popularité et à leur capacité d'attirer les visiteurs (Chaire du Tourisme Transat, 2012, p. 7). Cela d'autant plus que les comptes satellites du tourisme sont peu répandus.

❖ Évolution du parc hôtelier

L'évolution du parc hôtelier est un indicateur associé à l'offre touristique d'une destination. Son essor, détermine l'aisance et la qualité des services d'hébergement de la destination d'accueil. « La place de premier plan qu'occupent les services d'hébergement commercial s'explique de diverses façons. Lieu où cette clientèle nomade se sédentarise le temps d'un séjour, l'hébergement commercial est le seul service qui rejoint presque exclusivement une clientèle touristique » (Chaire du Tourisme Transat, 2012, p. 50).

❖ Taux d'occupation hôtelier et durée moyenne de séjour

Le taux d'occupation hôtelier et la durée moyenne de séjour sont des indicateurs pour déterminer l'intensité de la visite touristique dans une destination. Ils permettent d'apprécier la demande.

Le taux d'occupation annuel est calculé par la formule suivante :

$$TO = ((NV/NP)*100).$$

Dans cette formule TO représente le Taux d'Occupation ; NV veut dire nombre de Nuitées Vendues et NP équivaut au nombre de Nuitées Possibles ; *100 permet de rendre la proportion en pourcentage.

En ce qui concerne du calcul de la Durée Moyenne de Séjour (DMS), la formule est :

$$DMS = (N/A).$$

Ainsi N représente le nombre total des nuitées et A le nombre total des arrivées. Plus le quotient est important plus le séjour touristique est long.

La durée du séjour ou du voyage est une donnée statistique d'une grande importance car, d'une part, elle est la mesure la plus significative du volume du tourisme en tout genre et, d'autre part, elle intervient également dans la définition du visiteur pour fixer la limite maximale au-delà de laquelle la visite cesse d'être touristique (limite d'un an), ainsi que pour faire la distinction entre un touriste et un visiteur de la journée (excursionniste) (OMT, 2000, p. 17).

❖ Classement annuel des tops 5 des marchés émetteurs

Il s'agit de constater parmi les arrivées des touristes internationaux l'effectif dominant par pays émetteur vers le Mali. Le résultat est de pouvoir effectuer un classement ordinal en se servant des valeurs cardinales des effectifs, allant des plus forts effectifs vers les plus faibles effectifs. Cela nous permet d'apprécier pour chaque année et pour l'ensemble de la série, la provenance des touristes majoritaires suivant leur pays de résidence.

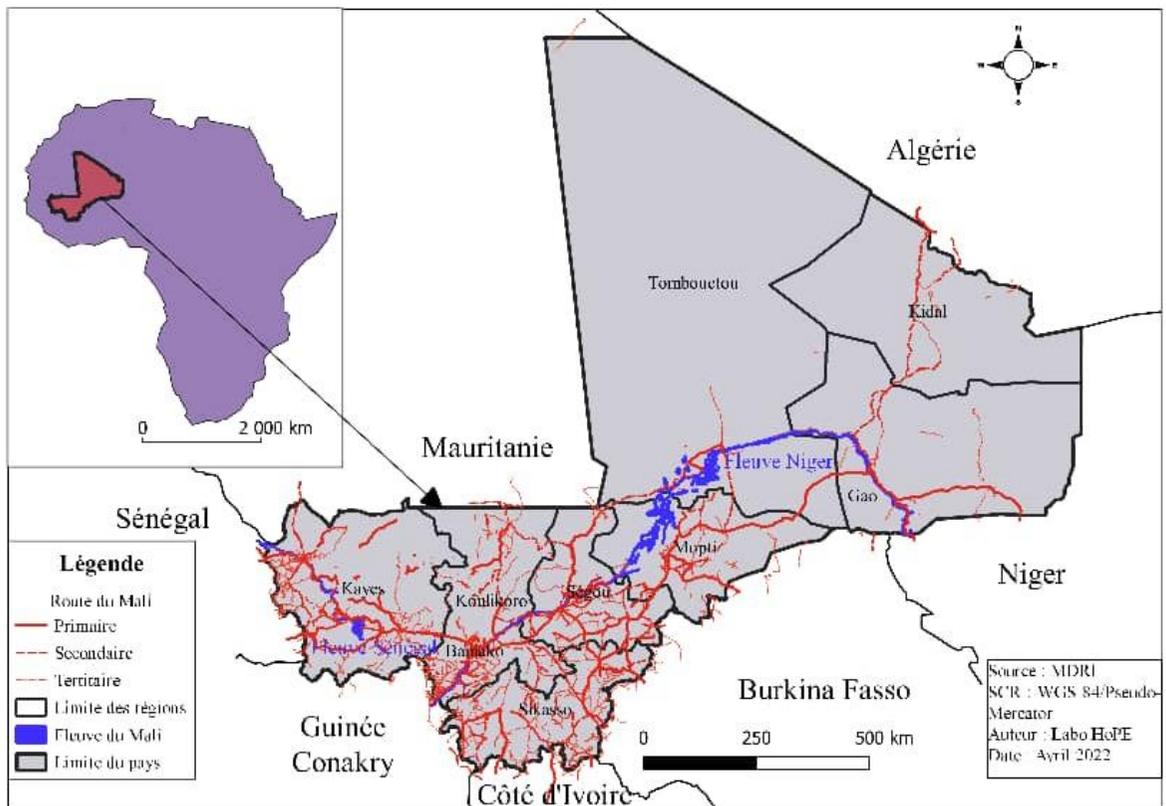
« Pour le tourisme récepteur, il est essentiel de classer les visiteurs par pays de résidence plutôt que par pays de nationalité. C'est dans le pays de résidence où l'on prend la décision de voyager et là où le voyage commence. La détermination du pays de résidence permet d'identifier les visiteurs qui rentrent dans leur pays de résidence et qui doivent, par conséquent, être exclus de la mesure de tourisme récepteur. » (OMT, 2000, p. 19).

1.2. Recherches bibliographiques

Elles se sont déroulées dans les différentes bibliothèques de Bamako durant le mois de Février 2022. Les ouvrages consultés traitent sur l'histoire politique et les objectifs de développement du Mali. En plus des documents physiques, il a été fait recours à internet pour télécharger et consulter des documents numériques qui s'appesantissent sur les statistiques générales et particulièrement sur l'analyse des données touristiques.

1.3. Description de la zone d'étude

Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, la république du Mali couvre 1241238 Km². Espace de jonction entre le Maghreb et l'Afrique Subsaharienne, le Mali est frontalier à 7 États dont l'Algérie au Nord, le Niger et le Burkina Faso respectivement à l'Est et au Sud-Est, la Côte d'Ivoire au Sud, la Guinée au Sud-ouest, le Sénégal et la Mauritanie à l'Ouest (Carte 1).



Carte 1 : Situation géographique du Mali

Sur le plan climatique, le Mali, en zone intertropicale connaît 2 grandes saisons. Une saison sèche longue allant de Novembre à Mai et une saison pluvieuse ou hivernage, courte de Juin à Octobre. Les principales zones climatiques du Mali du Sud au Nord sont : la zone soudanienne, la zone sahélienne et la zone désertique. L'hydrographie du Mali est dominée par les 2 plus grands fleuves de l'Afrique de l'Ouest qui prennent leur source en Guinée dans le Fouta-Djallon. Sur un parcours de 4200 Km, le Niger arrose le Mali sur 1780 km, soit environ 42,4% de sa longueur totale. Quant au fleuve Sénégal, sur une longueur totale d'environ 1800 Km, il effectue plus de la moitié de son parcours au Mali (INSTAT, 2015, p. 9).

D'après les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2009), le Mali comptait 14,5 millions d'habitants en 2009. Avec un taux d'accroissement démographique annuel de l'ordre de 3,6 %, cette population est estimée à 18,9 millions d'habitants en 2017 (République du Mali, 2018, p. 16). L'économie malienne est dominée par le secteur agricole. Les industries et les activités économiques de services sont minoritaires. Parmi les activités à faible apport dans l'économie nationale

figure le tourisme qui représente moins de 5% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2021. Cette part du tourisme pouvait s'améliorer sans la survenue des crises successives et combinées, liées à la sécurité et à la pandémie de la COVID 19. Notons tout de même que le Mali dispose de nombreux attraits touristiques dont certains classés sur la Liste du patrimoine mondial. On peut citer au titre des biens culturels et mixtes inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO : les villes de Tombouctou et Djenné (1988), les falaises de Bandiagara (1989), le tombeau des Askia (2004) et l'instrument de musique M'bolon (2021). Comme événements culturels maliens, retenus sur la Liste du patrimoine mondial, on peut citer : les fêtes liées à la traversée des bœufs du Yaaral et Degal (2005), les festivités liées à la pêche collective de San ou Sankémon (2009), les cérémonies festives de la réfection septennale de la case sacrée de Kangaba (2009), la charte de Kouroukanfougan (2009), la société secrète des Korodugaw (2011), les airs du balafon (2012) et enfin les airs du violon touareg « Imzad » (2013).

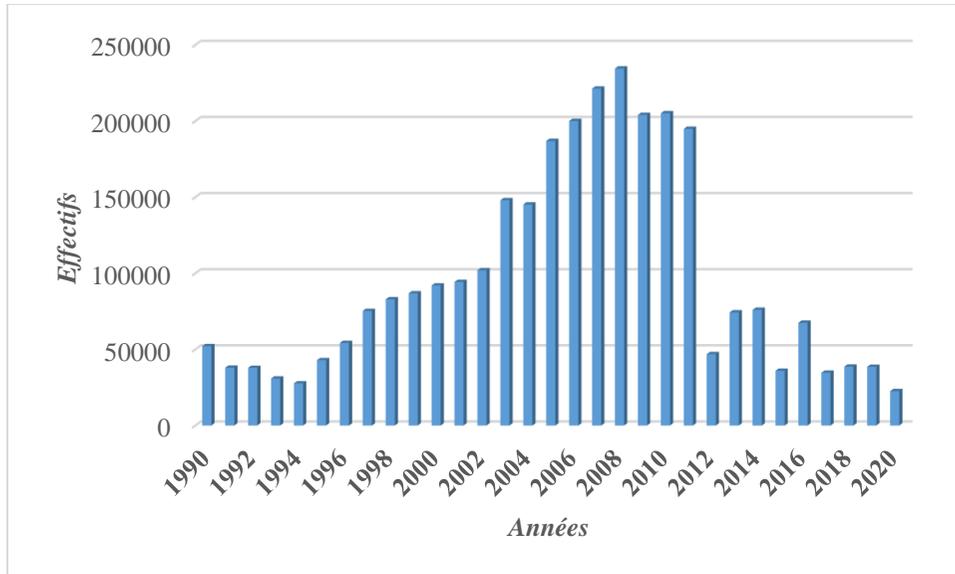
2. Resultats

2.1. Évolution des arrivées et des nuitées

2.1.1. Effectifs et évolutions annuelles des arrivées de 1990 à 2020

Le nombre total de touristes est de 2 991 663 de 1990 à 2020, soit une moyenne de 96 504,3 arrivées par an. Le nombre le plus élevé des arrivées se situe en 2008 avec une valeur de 234 490. Le plus faible nombre d'arrivées des touristes, se passe en 2020 avec seulement 22 538 arrivées (Graphique 1). La série a une étendue de 211 952.

La remarque de cette série est la forme ascendante des histogrammes des arrivées de 1990 à 2018. De 2018 à 2020, l'allure de la courbe est descendante avec une chute vertigineuse de -75,95% de 2011 à 2012 (Graphique 1).



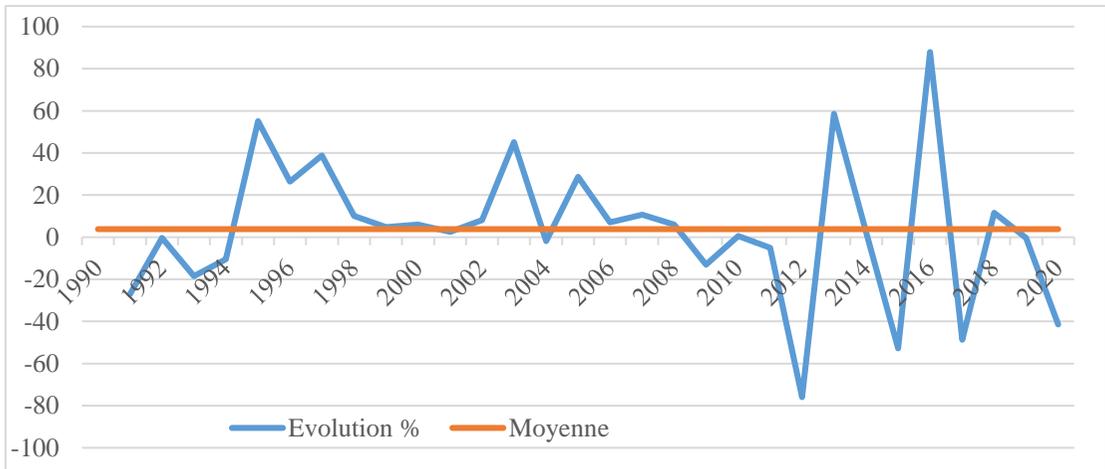
Graphique 1 : Histogramme de l'évolution des arrivées des touristes au Mali de 1990 à 2020

Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

L'allure descendante des histogrammes entre 2018 à 2020, s'explique par :

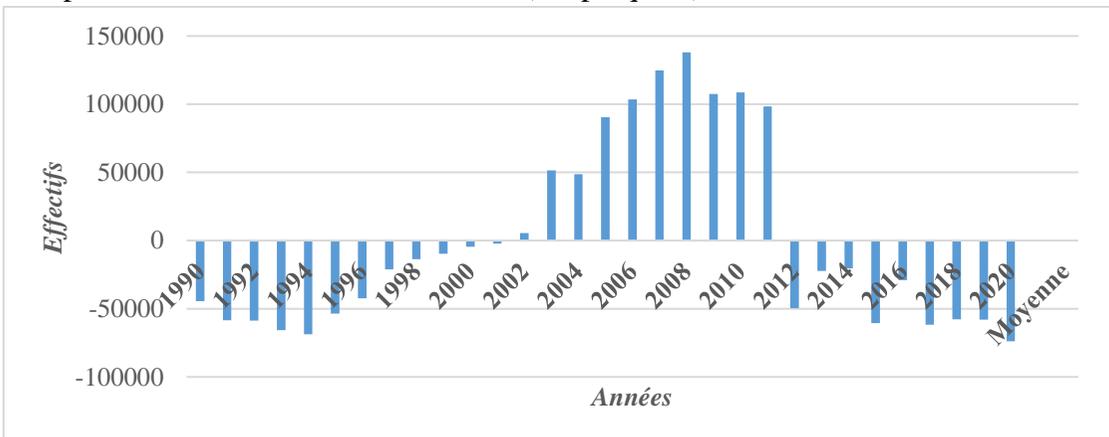
- La crise économique mondiale 2008 qui a contraint de nombreux touristes à annuler leurs voyages au Mali ;
- L'aggravation de la rébellion au Nord du Mali qui établit une grande césure entre les histogrammes de 2011 et de 2012 avec l'expansion de l'insécurité. En fait, les enlèvements et les assassinats des touristes occidentaux étaient devenus monnaie courante avec le groupe Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). C'est dans ce contexte que le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) devient de plus en plus actif à partir de 2010. En 2012, le MNLA et le groupe Ansar ed-Dine proche d'AQMI, font front commun contre l'armée nationale.
- Pleinement impliqué à partir de 2008 dans une crise financière internationale et dans l'insécurité en zone sahélienne, le Mali doit faire face à la crise de la pandémie de la COVID 19 à partir de 2020.

En ce qui concerne le taux d'évolution, il est très variable de 1990 à 2020. L'évolution annuelle, la plus forte a eu lieu entre 2012 et 2013 avec un taux de 58,6%. Le taux d'évolution annuel le plus faible est de -75,95%, il se situe de 2011 à 2012 (Graphique 2).



Graphique 2 : Courbe d'évolution annuelle des arrivées des touristes au Mali de 1990 à 2020
 Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

La courbe de l'écart à la moyenne nous permet de mieux apprécier, les années ayant des faibles effectifs et ceux ayant des forts effectifs des arrivées entre 1990 et 2020. Il est clair que les arrivées des touristes au Mali de 1990 à 2001 sont demeurées embryonnaires en dessous de la moyenne annuelle. Le flux touristique des arrivées a été important de 2002 à 2011, avec un pic en 2008. De nouveau entre 2012 et 2020, la courbe des arrivées baisse en dessous de la moyenne suite à l'insécurité dans la zone sahélienne et surtout avec la pandémie de la COVID 19 en 2020 (Graphique 3).



Graphique 3 : Écart à la moyenne des arrivées des touristes au Mali de 1990 à 2020
 Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

2.1.2. Projections des arrivées de touristes au Mali de 2008 à 2020 en dehors des crises

Le taux d'évolution des arrivées de 1990 à 2020, s'est effectué avec une raison annuelle de -2,80%. Les arrivées des touristes ont connu une croissance régulière de 1990 à 2008 en 18 ans avec une raison de 8,36% par an. De 2008 à 2020, en 12 ans, le nombre des arrivées des touristes, évolue avec une raison annuelle de -19,52%. Toute chose qui permet de constater la réduction des effectifs des arrivées de façon drastique de 2008 à 2020 (Graphiques 1 et 2). Cependant, en gardant la raison régulière de 8,36% par an entre 2008 et 2020, comme si, la crise économique mondiale 2008 n'était pas survenue, en plus si les crises liées à la sécurité au Sahel ne s'étaient pas empirées dès 2012 et si la pandémie de la COVID 19 n'avait pas apparu en 2020 au Mali, les arrivées des touristes au Mali seraient de 614 503 en 2020 (Tableaux 1 et 2). Ainsi en faisant la différence entre les vrais chiffres enregistrés avec ceux des estimations on se rend compte du grand écart de l'effectif des touristes pour chaque année. Il reste bien entendu que les écarts sont très importants entre 2012 et 2020. Les écarts, sont de 276 437 en 2012 et atteignent le chiffre de 592 005 en 2020. De 2008 à 2020 en 13 ans le Mali aurait perdu au total environ 3 887 179 touristes soit en moyenne 299 014 touristes par an (Tableau 1 et 2).

Tableau 1 : Projections des arrivées annuelles des touristes de 2008 à 2014

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
r	0,0836	0,0836	0,0836	0,0836	0,0836	0,0836	0,0836
1+r	1,0836	1,0836	1,0836	1,0836	1,0836	1,0836	1,0836
Estimation E	234490	254093,36	275335,57	298353,62	323295,99	350323,53	379610,58
Réel R	234490	204006	205124	194868	46859	74315	75986
Différence (R-E)	0	-50087,36	-70211,57	-103485,62	-276436,98	-276008,53	-303624,57

Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

Tableau 2 : Projections des arrivées annuelles des touristes de 2014 à 2020

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
r	0,0836	0,0836	0,0836	0,0836	0,0836	0,0836	0,0836
1+r	1,0836	1,0836	1,0836	1,0836	1,0836	1,0836	1,0836
Estimation E	411346,02	445734,55	482997,96	523376,59	567130,87	614543,01	411346,02
Réel R	35920	67501	34660	38656	38530	22538	35920
Différence (R-E)	-375426,02	-378233,55	-448337,96	-484720,58	-528600,87	-592005,01	-375426,02

Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

Une enquête menée par B. Doumbia en 2008 (p. 23), pour le compte de la Banque Mondiale et de l'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), estime que durant son séjour au Mali, un touriste dépense en moyenne 862 985 FCFA (1 316 €). Ainsi nous pouvons estimer les pertes annuelles éventuelles que le secteur du tourisme a subi suite au développement de la crise économique mondiale, de la crise sécuritaire au Sahel et de la crise du COVID 19 au Mali. Les pertes estimées deviennent de plus en plus importantes de 2009 à 2020. De 43 224 643 822 FCFA (65 891 225 €) en 2009, les pertes atteignent 510 891 434 925 FCFA (778 797 919 €) en 2020). Les pertes totales de 2008 à 2020 sont estimées à 3 354 576 786 323 FCFA (4 027 491 796 €) soit en moyenne 258 044 368 179 FCFA (393 360 317 €) par an (Tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : Estimations des pertes de revenus avec la baisse des arrivées des touristes de 2008 à 2014

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Différence (R-E)	0	-50087,36	-70211,57	-103485,62	-276437	-276008,53	-303624,60
Pertes FCFA	0	43224643822	60591531046	89306540365	238559258475	238191626865	262023820625

Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

Tableau 4 : Estimations des pertes de revenus avec la baisse des arrivées des touristes de 2014 à 2020

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Différence (R-E)	-375426,02	-378233,55	-448337,96	-484720,59	-528600,87	-592005,01
Pertes FCFA	323987006610	-326410268490	386908968930	418306952185	456174733985	510891434925

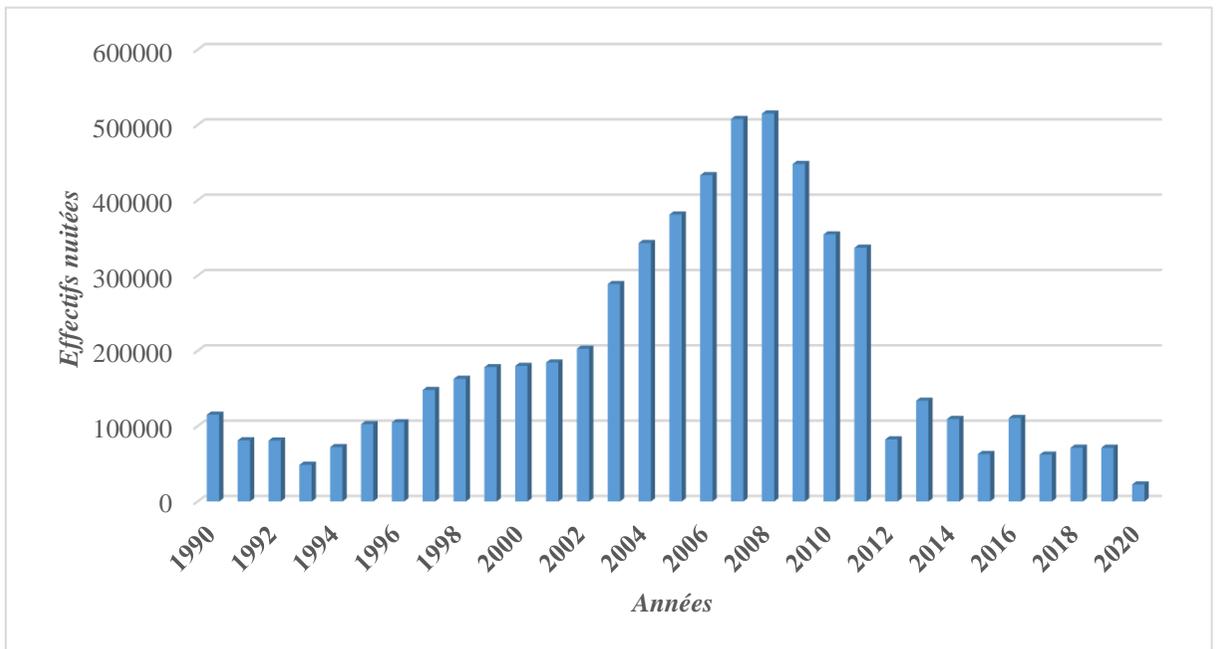
Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

2.1.3. Variations annuelles du nombre des nuitées de 1990 à 2020

La variation du nombre des nuitées de 1990 à 2020 est bien remarquable en deux grandes tendances à l'image des arrivées. Ainsi de 1990 à 2018, le nombre de nuitées, a une tendance générale croissante même si on remarque des légers creux entre 1990 et 1991 puis entre 1992 et 1993. Ces creux évoquent la période tumultueuse du début de la rébellion au Nord du Mali animée par le Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA) en 1990. A ce mouvement se sont ajoutés les troubles politiques de 1991 quand le peuple malien aspire au multipartisme et à la démocratie. Sur le plan international survient la guerre du golfe quand l'Irak a envahi le Koweït. Toutes ces crises ont abouti au ralentissement du flux touristique et des nuitées touristiques au Mali (Graphique 4). De 1990 à 2008, la raison de croissance des nuitées est de

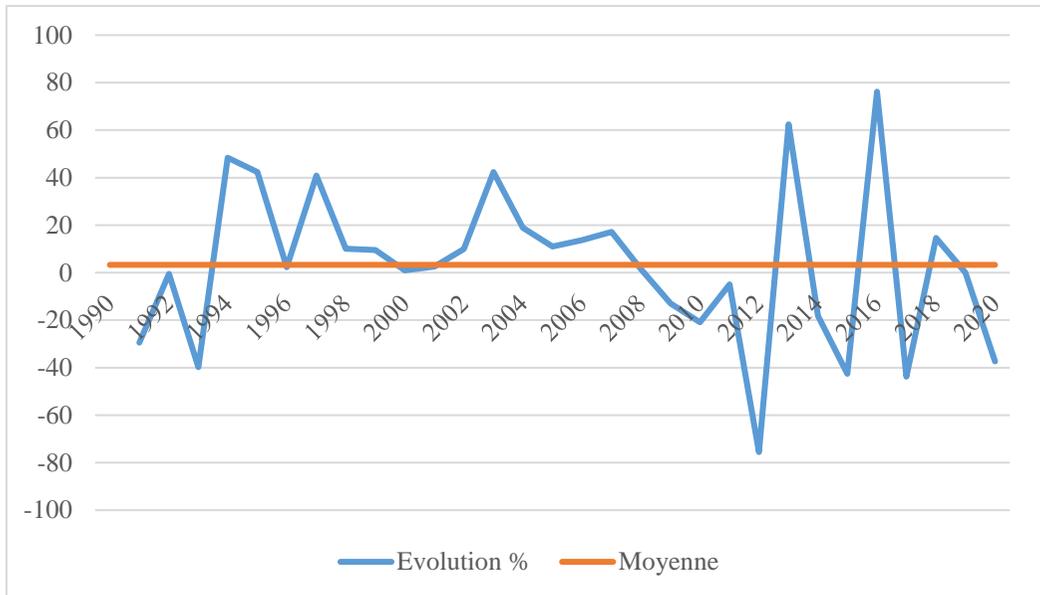
8,32%. Tandis que de 2008 à 2020, les nuitées évoluent avec une raison de -20,37% par an. Ainsi, la courbe épouse une allure descendante de 2008 à 2020 (Graphique 4). Les principales crises qui ont secoué et qui secouent toujours le secteur touristique au Mali sont : la crise économique mondiale de 2008, l'accroissement de l'insécurité dans la bande sahélienne depuis 2012 et la survenue de la pandémie de la COVID 19 en 2020. Finalement, on s'aperçoit que de 1990 à 2020, les effectifs des nuitées ont connu une régression annuelle de 3,15%.

Tout compte fait de 1990 à 2020, les touristes ont consommé au total 5 997 482 nuitées soit en moyenne 193 467 nuitées par an. De 1990 à 2020, l'année 2008 a fourni le plus grand nombre de nuitées avec 515 050 et le plus faible nombre de nuitées consommées est enregistré en 2020 avec un total annuel de 44 686. L'observation de la série statistique des nuitées de 1990 à 2020, révèle qu'elle a une étendue de 470 364 (Graphique 4).



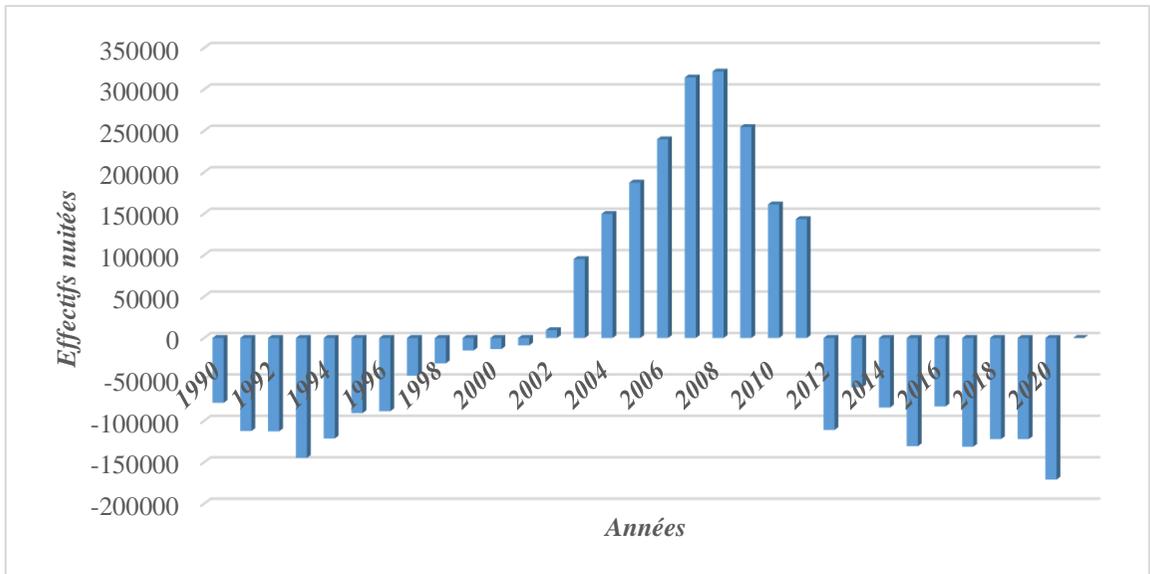
Graphique 4 : Histogramme de l'évolution des nuitées des touristes au Mali de 1990 à 2020
Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

La courbe d'évolution annuelle des nuitées est très instable de 1990 à 2020. Cette instabilité de la courbe d'évolution annuelle est même devenue très instable depuis 2012. Le fossé est bien remarquable de 2011 à 2012 avec une baisse de 75,54%. Et brusquement on enregistre une croissance de 62,4% entre 2012 et 2013 et de 76,18% entre 2015 et 2016. Les variations annuelles demeurent basses depuis 2018 (Graphique 5).



Graphique 5 : Courbe d'évolution annuelle des nuitées des touristes au Mali de 1990 à 2020
Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

Le diagramme des barres verticales de l'écart à la moyenne des nuitées annuelles de 1990 à 2020, présente 2 grandes allures. Il s'agit des années inférieures à la moyenne au début du graphique de 1990 à 2001 et en fin de graphique couvrant la période de 2012 à 2020. Ainsi en 31 ans de données on découvre que pendant 21 ans, les nuitées enregistrées sont inférieures à la moyenne annuelle. Les années où le nombre des nuitées est supérieur à la moyenne, vont de 2002 à 2011, soit 10 ans. Il convient de noter que le déclin des activités touristiques que ce soit au niveau des arrivées ou des nuitées, est matérialisé par l'année 2002 quand le Mali a accueilli l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football (Graphique 6).

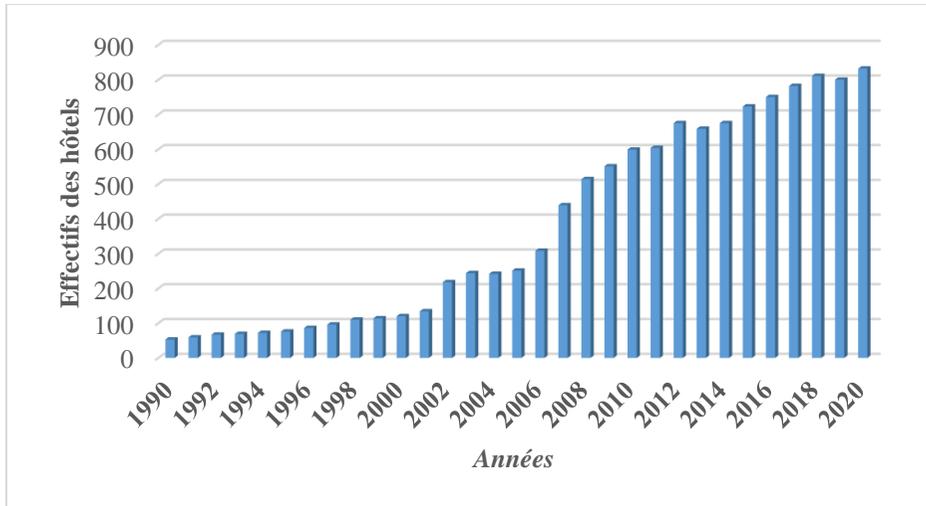


Graphique 6 : Écart à la moyenne des nuitées des touristes au Mali de 1990 à 2020
Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

2.2. Évolution du parc hôtelier, du taux d'occupation et de la durée moyenne de séjour

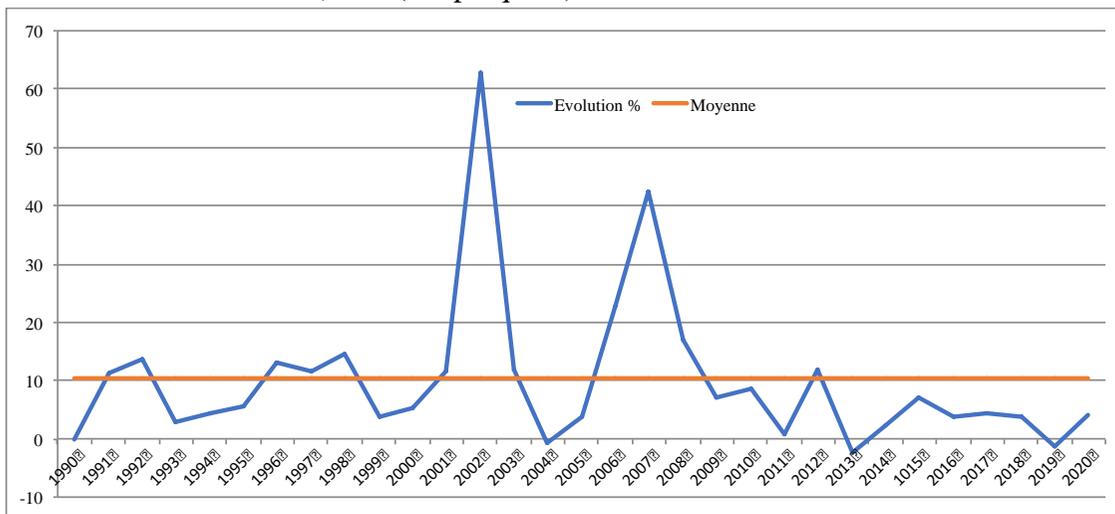
2.2.1. Évolution des unités d'hébergement et de leurs capacités de 1990 à 2020

Les unités d'hébergement de 53 en 1990 sont au nombre de 832 en 2020. Le parc hôtelier malien, a été ainsi réalisé de 1990 à 2020, avec une moyenne annuelle d'environ 28 hôtels par an. L'effectif des unités hôtelières a connu une croissance régulière de 1990 à 2020, avec une raison de 9,37% par an. L'histogramme d'accroissement du nombre des hôtels de 1990 à 2020, décrit un escalier ascendant (Graphique 7).



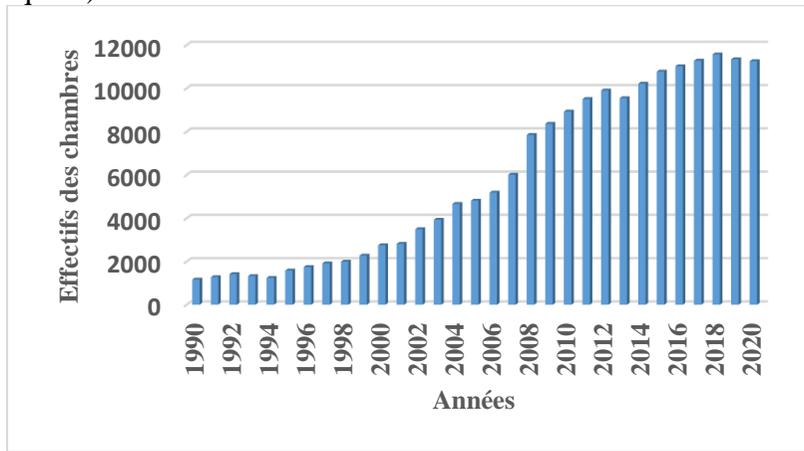
Graphique 7 : Accroissement du nombre des unités hôtelières au Mali de 1990 à 2020
 Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

En observant le Graphique 8, on aperçoit que les plus fortes croissances annuelles du nombre des unités hôtelières se situent de 2001 à 2002 avec un chiffre de 62,69% puis de 2006 à 2007 avec une valeur de 42,53%. A partir de 2013, après une régression de 2,43% entre 2012 et 2013 puis de 1,36% de 2018 à 2019, les variations annuelles du parc hôtelier jusqu'en 2020, se situent autour des unités comprises entre 2 à 5% par an. Le nombre des hôtels tend à la stagnation de 2018 à 2020 car le taux annuel d'évolution est de 0,86% (Graphique 8).



Graphique 8 : Courbe d'évolution annuelle des unités hôtelières au Mali de 1990 à 2020
 Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

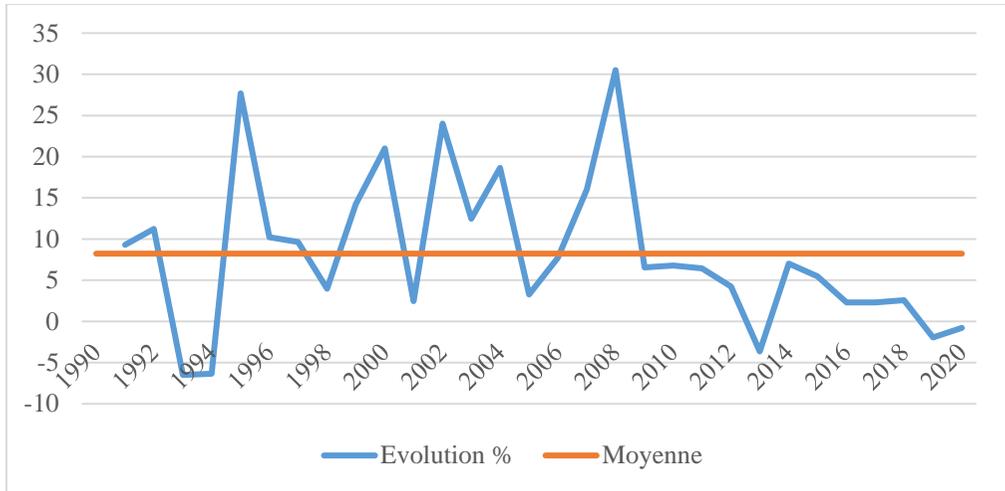
Tout comme le nombre des unités hôtelières, les capacités d'hébergement évaluées en nombre de chambres ont aussi évolué de 1990 à 2020 au rythme de 7,57% par an. Le nombre de chambre augmente de façon fulgurante entre 1990 et 2012. De 1164 chambres hôtelières en 1990 on passe à 9905 chambres en 2012, soit un taux d'accroissement annuel de 9,73%. Par contre de 2012 à 2020, la croissance du nombre des chambres s'estompe. D'un effectif de 9905 chambres en 2012 on enregistre le nombre de 11 256 chambres en 2020, soit une croissance annuelle de 1,60% de 2012 à 2020 (Graphique 9).



Graphique 9 : Accroissement du nombre des chambres hôtelières au Mali de 1990 à 2020
Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

Tout au long de la série, les années à fortes croissances en effectif des chambres sont respectivement 2008 (30,51%), 1995 (27,68%) et 2002 (24,01). Toutes ces années sont antérieures à 2012, date d'aggravation de la crise sécuritaire au Sahel et à 2020, marquant la survenue et l'expansion de la pandémie de la COVID 19.

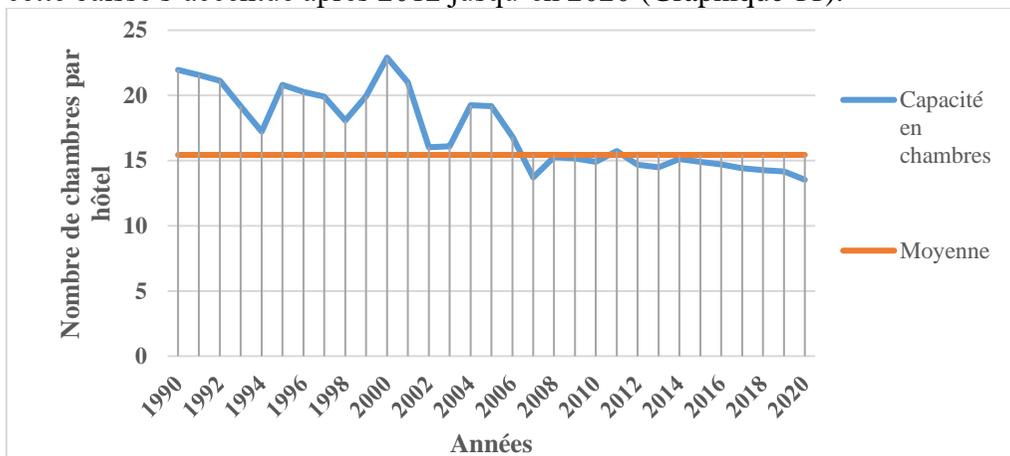
Les plus faibles évolutions du nombre de chambres hôtelières interviennent en 1993 (-6,50%), 1994 (-6,35%), 2013 (-3,65%), 2019 (-1,94%) et 2020 (-0,77%). Ces années sont majoritairement situées en aval immédiat des grandes crises comme celles des années 1990 à 1991 (crise politique et rébellion), ou celle de la crise sécuritaire de 2012 qui a eu des répercussions en 2013. De 2019 à 2020, à la crise sécuritaire s'est ajoutée la pandémie de la COVID 19 (Graphique 10).



Graphique 10 : Évolution annuelle du nombre des chambres hôtelières au Mali de 1990 à 2020

Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

Enfin, il convient de signaler que les unités hôtelières au Mali sont de faibles capacités, se chiffrant à une moyenne de 15,43 chambres durant la série d’observation de 1990 à 2020. Cette moyenne, est largement dépassée en 1990 et en 2001 avec une proportion de 22 chambres par hôtel. La proportion régresse à 15 chambres par hôtel en 2008 et à environ 14 chambres par hôtel en 2020. La capacité des hôtels baisse en nombre de chambres depuis 2007 et cette baisse s’accroît après 2012 jusqu’en 2020 (Graphique 11).

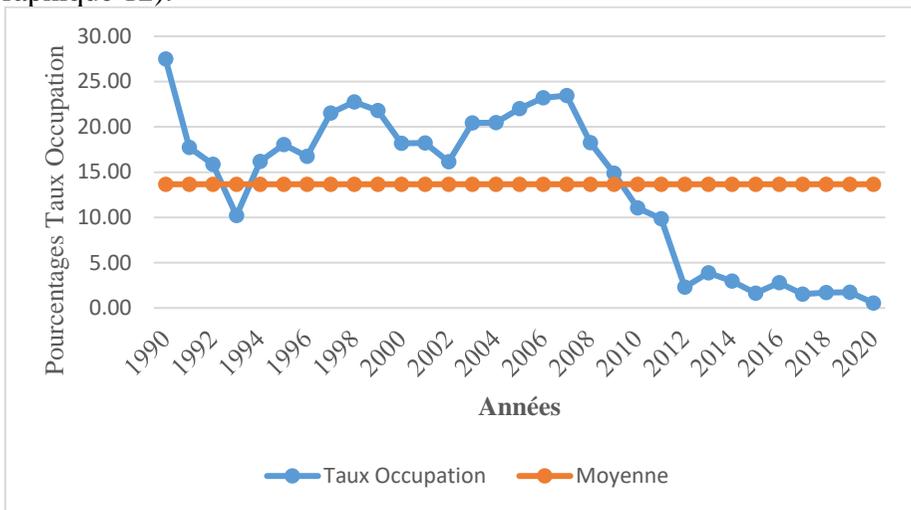


Graphique 11 : Capacités des hôtels en nombre de chambres au Mali de 1990 à 2020

Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

2.2.2. Évolution du taux d'occupation hôtelier de 1990 à 2020

Le taux d'occupation hôtelier de 1990 à 2020 se chiffre en moyenne à 13,66%. De 1990 à 2009, le taux d'occupation hôtelier est supérieur à la moyenne et équivaut à 19,20%. Par contre, il fléchit en dessous de la moyenne de 2010 à 2020 avec une moyenne de 3,64%. La période allant de 2012 à 2020 est la plus affectée par la baisse du taux d'occupation hôtelier au Mali (Graphique 12).



Graphique 12 : Évolution du Taux d'Occupation hôtelier au Mali de 1990 à 2020

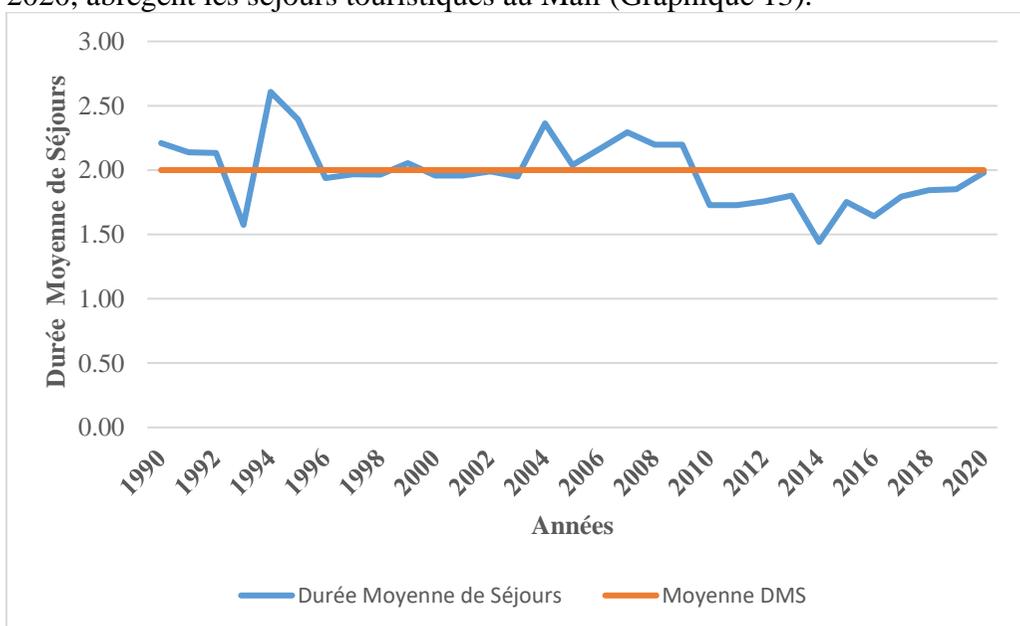
Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

Bien que le taux moyen d'occupation hôtelier soit supérieur à la moyenne (19,20%) de 1990 à 2009, il existe une année creuse en 1993 où il passe à 10,21%. Ce faible taux de 1993 est la résultante des crises sécuritaires et politiques de 1990 à 1992 au Mali. En 1993, bien que le Mali, avait signé, l'accord de Tamanrasset avec les rebelles du Nord du Mali, l'accalmie sur le front n'était pas totale et à Bamako, le nouveau Président élu est déjà confronté à la grogne estudiantine. Cet état de trouble fera du Mali, une destination touristique déconseillée. A partir 2009, les taux d'occupation hôtelier, s'affaiblissent et s'amoindrissent jusqu'en 2020, suite à la crise sécuritaire du Sahel ayant entraîné la suspension du principal vol charter « Point Afrique » de Maurice Freund. Le taux d'occupation hôtelier frôle le nul à partir de 2019 avec l'apparition de la pandémie du COVID 19, ayant cloué plusieurs compagnies aériennes internationales au sol avec la fermeture des frontières (Graphique 12).

2.2.3. Évolution de la Durée Moyenne de Séjours de 1990 à 2020

La durée moyenne de séjours hôteliers (DMS) au Mali de 1990 à 2020 est de 2 jours. Les années durant lesquelles les durées moyennes de séjours, ont été les plus longues sont : 1994 avec 2,61 jours, 1995 avec 2,39 jours et enfin 2004 avec 2,36 jours. Ici encore, le constat qui se dégage est que de 1990 à 2009, soit en 20 ans, la durée moyenne de séjours hôteliers s'établit à 2,1 jours. Tandis que, de 2010 à 2020, soit en 11 ans, la durée moyenne de séjours hôteliers indique 1,75 jours.

La courbe annuelle de la durée moyenne de séjours de 1990 à 2020 est bien restée supérieure ou confondue à la moyenne de 1990 à 2009. Durant cette période, l'année 1993 marque une différence, avec 1,44 jour. De 2010 à 2020, tous les chiffres annuels de la durée moyenne de séjours sont inférieurs à 2 jours. La crise sécuritaire du Sahel de 2012 et la COVID 19 en 2019 – 2020, abrègent les séjours touristiques au Mali (Graphique 13).



Graphique 13 : Evolution annuelle de la durée moyenne de séjours hôteliers au Mali de 1990 à 2020

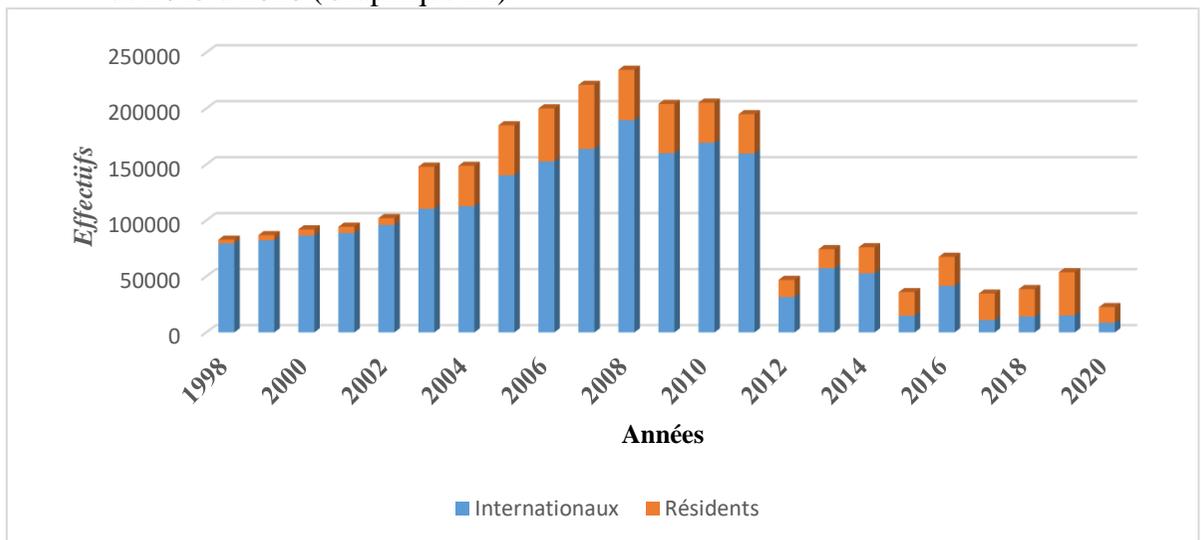
Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

2.3. Segmentation du marché touristique au Mali

2.3.1. Fragmentation du marché entre visiteurs internationaux et visiteurs résidents

Pour ce classement, les données disponibles détaillées et complètes vont de 1998 à 2020. Durant cette période de 23 ans, l'ensemble des touristes reçus est de 2 661 708 soit en moyenne 115 726 visiteurs par an. De 1998 à

2020, les visiteurs internationaux représentent un effectif de 1 699 815 soit 63,86% et les visiteurs résidents du pays au nombre de 961 893 valent 36,14%. Les visiteurs internationaux gardent la majorité des arrivées de 1998 à 2014. A partir de 2015, les arrivées des touristes continuent de régresser jusqu'en 2020. En cette même période, la proportion des visiteurs résidents devient majoritaire, excepté en 2016 où les internationaux sont majoritaires. Enfin, le constat est que le tourisme malien est trop dépendant du marché extérieur. La crise sécuritaire au Sahel, ayant pris une proportion démesurée au Mali et avec l'expansion de la crise de la COVID 19, les marchés émetteurs étrangers se sont taris. Du coup, les effectifs des arrivées se sont réduits et les résidents du pays commencent à occuper une part importante du marché touristique malien de 2015 à 2020 (Graphique 14).



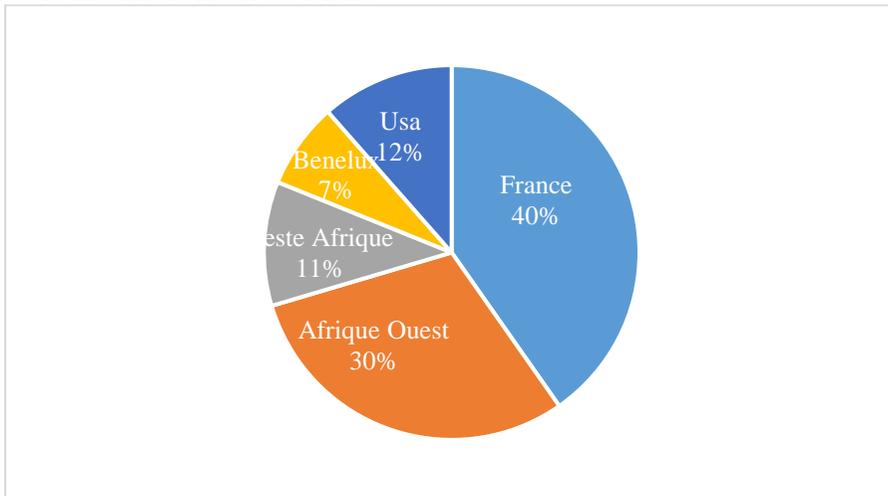
Graphique 14 : Répartition des arrivées annuelles des touristes au Mali, entre visiteurs internationaux et visiteurs résidents de 1998 à 2020

Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

2.3.2. Classement du top 5 des marchés émetteurs

Le nombre de touristes internationaux reçus au Mali de 1998 à 2020, se chiffre à 1 699 815. Les 5 premiers pays émetteurs de touristes vers le Mali ont fourni dans le marché touristique malien de 1998 à 2020, un effectif total de 1 214 925 visiteurs internationaux, soit 71,5%. Au sein de ce top 5, la France a pourvu un effectif de 489 461 soit 40%, la zone Afrique de l'ouest a émis 365 905 soit 30%, les Etats Unis d'Amérique demeurent la provenance de 139 178 soit 12%, le reste de la zone Afrique a contribué à concurrence de 130 187 soit 11% et enfin le Benelux est la zone de résidence de 130 387 soit 7%. Ainsi, de 1998 à 2020, les principaux marchés émetteurs de touristes internationaux en direction du Mali, reçoivent le classement suivant : 1^{ère} la

France, 2^{ème} la zone Afrique de l'Ouest, 3^{ème} les Etats Unis d'Amérique, 4^{ème} le reste de la zone Afrique et 5^{ème} le Benelux (Graphique 15). La France est 1^{ère} dans l'ensemble et surtout de façon indiscutable de 1998 à 2010. A partir de 2011, avec la crise sécuritaire et la crise du COVID 19, c'est majoritairement la zone Afrique de l'Ouest qui arrive en tête de peloton jusqu'en 2020, exceptée l'année 2014 où la France a offert la majorité des visiteurs internationaux au Mali.



Graphique 15 : Classement des tops 5 par zones de provenance des touristes internationaux au Mali de 1998 à 2020

Sources : Données brutes : OMATHO, 2005 à 2013 ; Direction Nationale du Tourisme (DNTH), 2014 à 2021

3. Discussion

Les résultats révèlent une concordance entre l'évolution des arrivées et des nuitées. Elles ont connu une croissance régulière respectivement de 8,36% et de 8,32% entre 1990 et 2008. L'insécurité, suite aux rebellions enclenchées en 1990 et renouvelées de façon récurrente depuis 2006, freine le flux touristique au Mali. La situation sécuritaire demeure préoccupante avec les actes des groupes armés terroristes de façon constante depuis 2010, les flux touristiques subissent de graves perturbations. Entre 2008 et 2020, les arrivées régressent annuellement de 19,52%. Quant aux nuitées elles régressent annuellement de 20,37%. Cette perturbation s'accroît durant les années 2019 et 2020 avec la survenue du COVID 19. Ainsi, les arrivées avec un effectif de 52 101 en 1990 atteignent 234 490 en 2008 et chutent à 22 538 en 2020. Corrélativement, les effectifs des nuitées de 115 160 en 1990 progressent à 515 050 en 2008 et périclitent à 44 686 en 2020.

Cette insécurité au Mali et dans l'ensemble de la bande sahélienne a joué négativement sur le flux touristique du Burkina Faso. « Le nombre de touristes a augmenté régulièrement passant de 401308 en 2009 à 540 390 en

2018. Cette croissance a connu un ralentissement en 2013 et a même baissé entre 2013 et 2015. Le tourisme interne suit cette même tendance haussière. Par contre le tourisme récepteur a chuté de 2009 à 2017 de 47% avant de connaître une légère hausse de 1% entre 2017 et 2018 » (INSD, 2020, p.189). Dans les autres pays de l'espace de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, l'insécurité des groupes armés terroristes s'est manifestée par les assassinats des touristes dans la réserve des girafes de Kouré à proximité de Niamey au Niger le 09 août 2020, à la station balnéaire de Grand Bassam en Côte d'Ivoire, le 13 mars 2016. Le bilan macabre continue avec les attaques à Ouagadougou du café-restaurant « Aziz Istanbul », le 13 août 2017, du café « Cappucino » le 15 janvier 2016 et dans la réserve de faune de la Pendjari au Bénin, le 1^{er} mai 2019 (Afp.com).

Bien que récente, la pandémie du COVID 19 a eu un impact sur le flux touristique de nombreux pays en Afrique. « Catastrophe sanitaire, mais également véritable virus financier pour les entreprises du tourisme, la COVID-19 a fini aujourd'hui par paralyser l'économie touristique à Saly. La saison 2019-2020 est complètement compromise. Le tourisme international a chuté de 72% au cours du premier trimestre 2020. D'après des estimations, cette baisse pourrait s'étendre à 85% tout au long de l'année », écrit M. Diombera, (2021, p.7) sur l'impact de la COVID 19 dans les activités touristiques à la station balnéaire de Saly au Sénégal. Avec la COVID 19, le ralentissement des activités touristiques a été constaté à Ibadan au Nigeria par H. U. Obuene, (2021, p. 20) avec les propos suivants.

« The level of sales and performance were reported as drastically low by 101 respondents (67.3 per cent), moderate by 16.7 per cent, while 16 per cent said they were high during and after the COVID-19 lockdown. After the COVID-19 lockdown, bookings increased, according to 68 respondents (45.3 per cent); workload increased, according to 18 (12 per cent); 21 (14 per cent) said that rules and regulations were obeyed; 22 (14.7 per cent) said that sales improved ».

La COVID 19, a aussi eu des impacts négatifs sur les activités touristiques aux chutes du lac Victoria au Botswana.

« In April 2019, operating capacities averaged approximately 70 per cent across operators in all three subsectors. In April 2020, one month after the country introduced a national lockdown, tourism capacities across all the subsectors plummeted to below 10 per cent. A partial relaxation of the national lockdown measures allowing for the resumption of tourism during the last quarter of 2020 resulted in a marginal improvement, with average tourism capacities slightly above 20 per cent across the subsectors » (M. Bhebhe, 2021, p. 72).

La croissance des unités hôtelières dans une destination, explique le dynamisme des investissements touristiques et surtout la résorption du chômage par les emplois touristiques liés à la fonctionnalité des hôtels. Au Mali, de 1990 à 2020, l'évolution de l'effectif des unités d'hébergement et de la capacité des hôtels en nombre de chambre n'ont cessé d'évoluer. Il faut cependant noter, le creux annuel de 2012 à 2013. Tout compte fait, l'effectif des hôtels de 53 en 1990 passe à 832 en 2020, avec une croissance annuelle régulière de 9,37%. Le nombre de chambres qui est un élément d'appréciation de la capacité hôtelière, évolue de 1164 en 1990 à 11 256 en 2020, soit une croissance annuelle régulière de 7,5%. « Au-delà des impacts directs sur la construction, l'hébergement et la restauration, qui sont les trois principaux secteurs économiques bénéficiant de l'activité hôtelière, un hôtel génère également des retombées sur l'ensemble de la chaîne de fournisseurs et de sous-traitance ainsi que sur les consommations des ménages qui peuvent bénéficier de façon induite de son activité. » (P. Mescheriakoff, C. Sénéchal-Chevallier, 2019, p. 32).

De par sa haute fréquentation, le parc hôtelier, contribue à la notoriété de la destination touristique. Le Ministère du Tourisme du Québec, (2016, p.4), explique que la notoriété détermine, les liens plus ou moins forts avec les marchés. Elle est la première information stratégique recueillie auprès d'un marché ou d'une clientèle. Elle est la mesure de la renommée publique d'un organisme, d'un produit ou d'un territoire. « L'information client est essentielle à l'amélioration du service, à la création de publicités et de programmes de promotion des ventes efficaces, au développement des nouvelles offres, à leur amélioration, au développement de plans marketing et commerciaux, et au développement et à l'utilisation d'un programme de revue management » (P. Kotler et al., 2016, p. 129).

De nos jours, en 2022, la notoriété de la destination touristique du Mali ne fait pas bonne presse, suite à la crise sécuritaire et au COVID 19. Durant l'année 2010, les populations du Nord du Mali, s'organisent autour de plusieurs groupes armés dont les principaux sont le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA), les milices religieuses : Ansar ed-Dine (les défenseurs de la religion) de Iyad Ag Ghali et le Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique Occidentale (MUJAO). Ces groupes armés sont opérationnellement renforcés par les troupes constituées de maliens ayant servi dans l'armée libyenne retournées au pays après la chute de Kadhafi en 2011. « Ces différentes forces, toutes animées de griefs à l'encontre de l'Etat malien, se réunissent et déclenchent une nouvelle rébellion armée en janvier 2012 sous la bannière du MNLA » (C. Grémont, 2019, p. 44). Face à cette crise sécuritaire permanente depuis 2012, s'est ajoutée la crise de la pandémie de la maladie à coronavirus en 2020. « Les deux premiers cas de COVID-19 ont été annoncés le 25 mars » au Mali. (OCHA, 2020, p.1). Auparavant, dès

le 18 mars 2020, le gouvernement malien a édicté les mesures pour amoindrir la propagation du COVID 19. Cela passe par l'interdiction des regroupements et la fermeture des espaces de loisirs.

Toutes ces contraintes sécuritaires et de la COVID 19, vont amoindrir la consommation des offres hôtelières au Mali. Le taux d'occupation hôtelier de 27,48% en 1990, chute à 2,31% en 2012 et à 0,28% en 2020. Corrélativement, la Durée Moyenne de Séjour (DMS) de 2,21 jours en 1990, s'établit à moins de 2% entre 2012 et 2020.

Comparativement au Burkina Faso, voisin qui compte 728 Établissements Touristiques d'Hébergement en 2018, le Mali a 811 hôtels en 2018. « De façon générale l'offre hôtelière du Burkina connaît une croissance remarquable depuis 2010 jusqu'en 2018 et est chiffrée à 127% » (INSD, 2020, p. 190). Ainsi en 2018, les arrivées des touristes au Burkina Faso sont de 540 390 pour 1 070 599 nuitées hôtelières vendues. Le taux d'occupation hôtelier est de 31,01% avec une Durée Moyenne de Séjour de 1,98 (Observatoire National du Tourisme, 2019, p. 14). Seule la DMS du Burkina Faso est similaire à celle du Mali. Les effectifs des arrivées et des nuitées au Burkina Faso en 2018 sont voisins aux prévisions que nous avons faites pour le Mali (523 376 arrivées pour 1 114 344 nuitées en 2018), si les crises sécuritaires et de COVID 19 n'avaient pas perturbé les flux touristiques maliens.

Le tourisme malien est longtemps resté sous la dépendance du marché extérieur. De 1998 à 2020, le marché émetteur avec un effectif de 1 699 815 occupe 63,86% tandis que les résidents du pays au nombre de 961 893 valent 36,14% de l'ensemble des touristes enregistrés au titre des arrivées dans les structures hôtelières du Mali. Les visiteurs internationaux gardent la majorité des arrivées de 1998 à 2014. A partir de 2015, les arrivées des touristes continuent de régresser jusqu'en 2020. Cette dépendance du marché extérieur se répercute dans le classement des tops 5 des pays émetteurs de touristes en direction du Mali. Au sein de ce top 5, la France occupe le 1^{er} rang avec 40%. Au 2^{ème} rang on trouve la zone Afrique de l'ouest avec 30%. Les États-Unis d'Amérique au 3^{ème} rang, avec 12%. La 4^{ème} zone la plus importante d'émission de touriste vers le Mali est le reste de la zone Afrique avec 11%. Enfin, le 5^{ème} rang échoit au Benelux avec 7%. En dehors du Mali, le Burkina Faso, constate aussi la régression des effectifs des touristes en provenance du marché extérieur entre 2014 et 2015. « Au Burkina Faso, les arrivées de touristes au niveau des ETH sont évaluées à 474 585 en 2015 soit une baisse de 2,43% par rapport à 2014, avec 163 492 touristes non-résidents. Ces arrivées ont occasionné 932 626 nuitées parmi lesquelles l'on comptabilise 480 558 nuitées pour le tourisme récepteur. Cela correspond à une baisse de 11,62% des nuitées des visiteurs internationaux dans le pays par rapport à

l'année 2014. Quant à la durée moyenne de séjour, elle s'établit à 1,97 nuitée. » (Observatoire National du Tourisme, 2016, p.1).

Quant au classement des principaux marchés émetteurs, il existe une divergence entre le Mali et Burkina Faso. Au Mali, s'impose la France au 1^{er} rang. « Parmi les étrangers qui ont visité le Burkina Faso en 2018, les africains sont les plus nombreux avec 57%, les touristes européens viennent ensuite en deuxième position avec 27%. Les américains, asiatiques et burkinabés résidents à l'étranger se partagent 16%. Par ailleurs depuis 2016, il y'a un engouement progressif des africains qui entrent au Burkina Faso. Pour la même période, les proportions des touristes asiatiques et américains demeurent quasiment statiques. » (INSD, 2020, p. 190).

Il convient tout de même de noter aussi, que la résilience du tourisme Burkinabé, s'explique beaucoup plus par la progression du tourisme résident contrairement au Mali. « Les arrivées touristiques au Burkina Faso en 2015 se chiffrent à 474 585, correspondant à une baisse de 2,43% par rapport à l'année 2014. Cette baisse est principalement imputable aux arrivées du tourisme récepteur (-14,45 %) qui depuis 2010 affiche cette même tendance. Par contre, les arrivées du tourisme interne continuent leur hausse (5,34%) et représentent 65% des arrivées globales. » (Observatoire National du Tourisme, 2016, p. 8). Sur une période d'observation plus longue de 2009 à 2018, soit en 10 ans, même si le nombre d'arrivées est en croissance, le constat de la diminution régulière des touristes étrangers est bien visible. « Le nombre de touristes a augmenté régulièrement, passant de 401308 en 2009 à 540 390 en 2018. Cette croissance a connu un ralentissement en 2013 et a même baissé entre 2013 et 2015. Le tourisme interne suit cette même tendance haussière. Par contre le tourisme récepteur a chuté de 2009 à 2017 de 47% avant de connaître une légère hausse de 1% entre 2017 et 2018. » (INSD, 2020, p. 189).

Conclusion

Au Mali, l'observation des statistiques touristiques de 1990 à 2020, révèlent des perturbations dans le flux touristique, surtout entre 2012 et 2020. De 2008 à 2020, on assiste à une baisse régulière des arrivées au rythme de 19,52%. Quant aux nuitées, elles régressent annuellement de 20,36%. La Durée Moyenne de Séjour, décroît de 2,20 jours en 2008, établit un creux en 2014 à 1,44 jour et demeure à 1,98 en 2020. Cette période de 2012 à 2020, coïncide avec la persistance de la crise sécuritaire, instaurée au Mali par les groupes rebelles indépendantistes Touareg renforcés par les groupes armés terroristes à connotation islamique comme Ansar ed-Dine et MUJAO. En fin 2019, la crise sécuritaire est couplée par la crise sanitaire du COVID 19. Les statistiques révèlent une paralysie des activités touristiques au Mali. Les pertes dans les flux touristiques de 2008 à 2020, s'estiment à 3 887 179 arrivées et à 8 901 832 nuitées. Ceci correspondrait à un manque à gagner, estimé à 3 354

576 786 323 FCFA (4 027 491 796 €) soit en moyenne 258 044 368 179 FCFA (393 360 317 €) par an pour le secteur touristique malien. La crise sécuritaire et celle du COVID 19, aboutissent au gel du flux du tourisme international qui constitue 63,86% du marché touristique malien de 1990 à 2020. La baisse du flux touristique, surtout celui du tourisme international disposant d'un fort pouvoir d'achat se traduira en crise économique pour le secteur touristique malien qui ne fait plus de recettes au niveau des hôtels et des agences de voyages. Cette étude démontre, la manière dont la crise de l'insécurité et de celle de la COVID 19 ont impacté négativement sur les flux touristiques du Mali de 1990 à 2020.

L'objectif de cet article, est atteint. En effet, l'analyse de la régression de certains indicateurs statistiques du tourisme au Mali de 1990 à 2020, suite aux crises sécuritaire et de la COVID-19, a été faite. Enfin, l'hypothèse qui accepte que sans ces crises (insécurité et COVID-19), la destination malienne pourrait compter en 2020, un flux touristique se chiffrant à plus de 600 000 arrivées est confirmée.

Pour les prochaines recherches, les impacts de la crise sécuritaire et de celle de la COVID 19, doivent être analysés au niveau des différentes régions du Mali pour détecter les régions les plus vulnérables et celles moins vulnérables. La solution de résilience qui consiste à développer le tourisme domestique ne doit pas être balayée du revers de la main. Par un diagnostic rigoureux, il faut déceler la stratégie idoine pouvant intensifier a consommation touristique auprès de chaque résident malien.

References:

1. BHEBHE Moment, 2021, «*Effects of coronavirus disease on tourism business and employment in eight selected operators in Victoria Falls, Zimbabwe* », in Journal of African Transformation, Volume 6, Nos 1 & 2, 2021, pp. 61-88 Journal of African Transformation, Volume 6, Nos 1 & 2, 2021, © ECA 2021 (ISSN 2411–5002), pp. 61-88.
2. Chaire du Tourisme Transat, 2012, Les entreprises touristiques au cœur du développement économique, Symposium sur les mesures de performance et les contributions économiques du tourisme, Cahier du participant, ESG UQAM, Canada, 86 p.
3. DIOMBERA Mamadou, 2021, « *Les impacts socioéconomiques de la COVID-19 sur le tourisme littoral : le cas de la station de Saly Portudal (Sénégal)* », in Études caribéennes [En ligne], 49 | Août 2021, mis en ligne le 30 août 2021, consulté le 29 mars 2022, 20 p.
4. URL:<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/21099>;DOI:<https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes>, 21099.
5. Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie (DNTH), 2021, Annuaire 2020 des statistiques sur le tourisme et l'hôtellerie au Mali,

- Ministère de la Culture de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, Bamako, 39 p.
6. Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie (DNTH), 2020, Annuaire 2019 des statistiques sur le tourisme et l'hôtellerie au Mali, Ministère de la Culture de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, Bamako, 39 p.
 7. Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie (DNTH), 2019, Annuaire statistique sur le tourisme et l'hôtellerie au Mali 2018, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, Bamako, 37 p.
 8. Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie (DNTH), 2018, Annuaire statistique sur le tourisme et l'hôtellerie au Mali 2017, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, Bamako, 37 p.
 9. Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie (DNTH), 2017, Annuaire statistique sur le tourisme et l'hôtellerie au Mali 2016, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, Bamako, 37 p.
 10. Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie (DNTH), 2016, Annuaire statistique sur le tourisme et l'hôtellerie au Mali 2015, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, Bamako, 37 p.
 11. Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie (DNTH), 2015, Annuaire statistique sur le tourisme et l'hôtellerie au Mali 2014, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, Bamako, 37 p.
 12. DOUMBIA Bakary, 2008, Enquête auprès des visiteurs touristiques au Mali, rapport final, Projet Source de Croissance (Banque Mondiale) / Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), Bamako – Mali, 35 p.
 13. GREMONT Charles, 2019, « *Dans le piège des offres de violence. Concurrences, protection et représailles dans la région de Ménaka (Nord – Mali, 2000 – 2018)* », in revue Hérodote, n° 172, 1^{er} trimestre 2019, p. 43-62.
 14. HOBBS Thomas, 2017, « *Les notions de tourisme et de loisir* », in Les espaces du tourisme et des loisirs, Sous la direction de Gabriel WACKERMANN, éditions Ellipses, Paris, pp. 17-23.
 15. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Burkina Faso, 2020, Tableau de Bord Social 2020, Ministère de l'économie et des finances, Ouagadougou, 224 p.
 16. Institut National de la Statistique (INSTAT) Mali, 2015, Annuaire statistique du Mali 2014, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Bamako, 108 p.
 17. KOTLER Philip, T. BOWEN John, C. MAKENS James, BORIES Denis, LABORDE Christian, PICHON Paul-Emmanuel, DECAUDIN Jean-Marc, 2016, Marketing du tourisme et de l'accueil, 6^e édition Pearson, Montreuil, France, 420 p.

18. LACHER Wolfram, 2019, « *Le conflit libyen, creuset des réseaux régionaux* », in revue Hérodote, n° 172, 1^{er} trimestre 2019, p. 23-41.
19. MESCHERIAKOFF Pierre et SENECHAL-CHEVALLIER Cyrielle, 2019, « *L'hôtellerie, générateur de retombées socioéconomiques et outil de développement économique pour les territoires* », in Deloitte & In Extenso, L'hôtellerie 4.0 Tendances du tourisme et de l'hôtellerie, Paris, p. 32-34.
20. Ministère du Tourisme du Québec, 2016, Notoriété et attractivité : analyse comparative selon les marchés de la destination Québec, Québec, 10 p.
21. NATIONS UNIES, 2018, Recommandations sur les moyens de promouvoir, de mesurer et de faire connaître l'utilité de la statistique officielle, New York et Genève, 114 p.
22. OBUENE Henry U, 2021, « *Hospitality industry and impacts of the coronavirus disease pandemic in Ibadan, Nigeria* », in Journal of African Transformation, Volume 6, Nos 1 & 2, 2021, © ECA 2021 (ISSN 2411-5002), pp. 1-30.
23. Observatoire National du Tourisme, Burkina Faso, 2019, Tableau de bord des statistiques du tourisme 2018, Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme, Ouagadougou, 56 p.
24. Observatoire National du Tourisme, Burkina Faso, 2016, Tableau de bord des statistiques du tourisme 2015, Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme, Ouagadougou, 45 p.
25. OCHA, 2020, Mali : COVID-19 Rapport de situation #1 1er avril 2020, www.unocha.org, 6 p.
26. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), 2014, Statistiques sur le tourisme au Mali, Annuaire 2013, Ministère de l'artisanat et du Tourisme, Bamako, 42 p.
27. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), 2013, Statistiques sur le tourisme au Mali, Annuaire 2012, Ministère de l'artisanat et du Tourisme, Bamako, 42 p.
28. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), 2012, Statistiques sur le tourisme au Mali, Annuaire 2012, Ministère de l'artisanat et du Tourisme, Bamako, 42 p.
29. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), 2012, Statistiques sur le tourisme au Mali, Annuaire 2011, Ministère de l'artisanat et du Tourisme, Bamako, 42 p.
30. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), 2011, Statistiques sur le tourisme au Mali, Annuaire 2010, Ministère de l'artisanat et du Tourisme, Bamako, 42 p.
31. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), 2009, Analyse quantitative des données statistique sur le tourisme au Mali

- (Annuaire 2008), Ministère de l'artisanat et du Tourisme, Bamako, 37 p.
32. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), 2007, Le tourisme malien en chiffre, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, Bamako, 35 p.
 33. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), 2006, Le tourisme malien en chiffre, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, Bamako, 35 p.
 34. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO), 2005, Le tourisme malien en chiffre, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, Bamako, 35 p.
 35. ONDET Olivier, 2015, Le Big Data au service du tourisme, in Cairn-info, 2015/3 Août 2015 | pages 77 à 79.
 36. Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), 2021, AFRICANEWS, 20ème Numéro - Novembre 2021, Madrid, Espagne, 24 p.
 37. Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), 2000, Recommandations sur les statistiques du tourisme, "Série M N° 83 (Rev-1.0)", Nations Unies, New York, 148 p.
 38. République du Mali, 2018, Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable forum politique de haut niveau sur le développement durable, New York, 70 p.
 39. TOM Moultrie, 2017, « *Évaluation générale de la qualité des données par âge et sexe* », in Outils d'estimation démographique, Paris, IUSSP, p. 3-22.
 40. www.afp.com
 41. www.unesco.org/fr